

Votants : 99

Convocation du Conseil de Communauté :

le 17 mai 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 28 mai 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 mai 2013

ASSAINISSEMENT- TRAITEMENT ET EPANDAGE DES BOUES DE STATIONS D'EPURATION - AVENANT N° 1 AU LOT 3 DU MARCHÉ : TRANSPORT ET VALORISATION DES BOUES DE STATIONS D'EPURATION

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Michèle COURT, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL à Geneviève GAILLARD, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Christian BREMAUD à Nicole DAVID, Gérard GIBALT à Jean-Luc CLISSON, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Jacques BROSSARD, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Francis DUPONT à Magdeleine PRADERE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Nicole IZORE à Pilar BAUDIN, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Michel PAILLEY à Guillaume JUIN, Christiane PINEAU à Anita JAGOUX, Monique SAGOT à Danielle NICORA, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN

Titulaires absents suppléés :

Françoise TALBOT par Michèle COURT

Titulaires absents :

Patrick BERNACCHI, Alain CHAUFFIER, Jacqueline LEFEBVRE

Titulaires absents excusés :

Pascal DUFORESTEL, Brigitte COMPETISSA, Christian BREMAUD, Gérard GIBALT, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Elsie COLAS, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Nicole IZORE, Eliane LE MAITRE, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Monique SAGOT, Jean-Claude SUREAU

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 27 MAI 2013

ASSAINISSEMENT – TRAITEMENT ET EPANDAGE DES BOUES DE STATIONS D'EPURATION - AVENANT N°1 AU LOT 3 DU MARCHE : TRANSPORT ET VALORISATION DES BOUES DE STATIONS D'EPURATION

Monsieur **Jean-Luc MORISSET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

La réglementation relative à l'épandage a récemment évolué, limitant les périodes d'épandage hivernales. En conséquence, des solutions techniques de gestion des boues hivernales ont dû être mises en place, ce qui modifie les conditions d'épandage estival.

A cet effet, des prix unitaires supplémentaires sont nécessaires.

n° article	libellé	unité	prix unitaire
3-5	boues chaulées		
3-5-1	amenée et repli du matériel d'épandage, organisation du chantier	forfait	488,75
3-5-2	chargement des boues chaulées	forfait	312,5
3-5-3	transport des boues vers les parcelles	rotation	156,25
3-5-4	épandage des boues chaulées	Tonne	5,86

La réalisation de ces prestations ne nécessite pas de prolongation du délai d'exécution, ni d'augmentation du montant du marché.

Ces modifications nécessitent l'établissement d'un avenant, conformément aux règles applicables aux marchés publics.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n° 1 au marché passé avec l'entreprise SAUR,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer ledit avenant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 99
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean-Luc MORISSET

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20130527-c05-05-2013-DE Date de télétransmission : 03/06/2013 Date de réception préfecture : 03/06/2013
--

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130527-c05-05-2013-DE
Date de télétransmission : 03/06/2013
Date de réception préfecture : 03/06/2013